



Norske Skog
Golbey

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

NORSKE SKOG GOLBEY
GOLBEY & CHAVELOT

Justificatif de la maîtrise foncière



KALIÈS
Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

Pour mémoire, le site NSG occupe les parcelles cadastrales listées dans le tableau suivant.

Tableau 1. Parcelles cadastrales du site

Commune	Section cadastrale	Parcelle	Superficie de la parcelle (m ²)	Superficie occupée par NSG (m ²)
GOLBEY	AB	83	1 393	1 393
	AB	84	558	558
	AB	123	1 402	1 402
	AB	124	2 573	2 573
	AB	128	85 293	26 575
	AB	129	484 639	386 539
	AD	43	5 203	2 893
CHAVELOT	AM	50	11 260	6 448
	AN	89	84 815	82 315

La surface totale du site est donc de 510 696 m², soit environ 51,1 ha.

Il est à noter qu'une superficie de 23 500 m² est réservée pour l'implantation d'un autre exploitant, VIGS en l'occurrence, au Nord du site, au sein de la parcelle AB 122 de GOLBEY et de la parcelle AN 89 de CHAVELOT. Cette superficie n'est donc pas comptabilisée dans la superficie du site NSG.

Le justificatif de la maîtrise foncière de NSG sur les parcelles listées ci-dessus est fourni ci-après. Il est à noter que certains numéros de parcelles cadastrales ont évolué depuis l'obtention de l'attestation notariée de 1997.

RECHERCHE D'UN GROUPE DE BIENS



Vous recherchez un groupe de biens dans le département 088 et la commune GOLBEY pour NORSKE

AUCUN LOT

Sélectionnez des biens si vous voulez confectionner ou continuer un modèle1

PARCELLES :

Sélection Tout <input type="checkbox"/>	Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaires de droit	
<input type="checkbox"/>	209		AB	0083	0ha13a93ca	Sol	le pre buzon	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	209		AB	0084	0ha05a58ca	Sol	le pre buzon	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	209		AB	0123	0ha14a02ca	Sol	le pre buzon	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	209		AB	0124	0ha25a73ca	Sol	le pre buzon	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	209		AB	0128	8ha52a93ca	Sol	le pre buzon	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	209		AB	0129	48ha46a39ca	Sol	3 rue jean charles pellerin	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	209		AD	0043	0ha52a03ca	Sol	pre gottoux	<input type="radio"/>

Visualiser et terminer le M1

Terminer sans visualiser le M1

Continuer

Annuler

Liste personne

SPDC - DV du, NORSKE 25/08/2020

RECHERCHE D'UN GROUPE DE BIENS



Vous recherchez un groupe de biens dans le département 088 et la commune CHAVELOT pour NORSKE

AUCUN LOT

Sélectionnez des biens si vous voulez confectionner ou continuer un modèle

PARCELLES :

Sélection Tout <input type="checkbox"/>	Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaires de droit
<input type="checkbox"/>	099		AM	0050	1ha12a60ca	Sol	sur la bassagard	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/>	099		AN	0089	8ha48a15ca	Sol	devant la grande haye	<input type="radio"/>

Visualiser et terminer le M1

Terminer sans visualiser le M1

Continuer

Annuler

Liste personne

SPDC - DV du, NORSKE 25/08/2020

ATTESTATION

Nos REF. LA/RA

JE SOUSSIGNÉ

Maître Louis AUSSEDT, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Guy VILLEMIN, Louis AUSSEDT et Elisabeth GRANDMAIRE » titulaire d'un office notarial à EPINAL, 16 rue Thiers,

CERTIFIE ET ATTESTE

1°) Que la S.A. PAPETERIE DE GOLBEY, ayant son siège social à GOLBEY, 11 rue du Nimbois, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ÉPINAL, sous le numéro B 349.690.644.

s'est portée acquéreur des biens ci-après désignés :

1°) Suivant acte reçu par moi le 20 avril 1990, savoir :

TERRITOIRE DE GOLBEY

SOIXANTE NEUF HECTARES SOIXANTE ET UN ARES SOIXANTE DIX SEPT CENTIARES (69ha 61a 77ca), en nature de terre, cadastrés :

- section AB, lieudit « La Grande Haie Est » :
 - numéro 1 pour 02 ares 27 centiares
 - numéro 2 pour 07 ares 57 centiares
 - numéro 3 pour 09 ares 55 centiares
 - numéro 4 pour 07 ares 75 centiares
 - numéro 5 pour 11 ares 76 centiares
 - numéro 6 pour 01 hectare 70 ares 43 centiares
 - numéro 7 pour 42 ares 51 centiares
 - numéro 8 pour 10 hectares 59 ares 10 centiares
 - numéro 10 pour 21 ares 43 centiares

9

- . numéro 11 pour 09 hectares 86 ares 99 centiares
- . numéro 12 pour 01 hectare 78 ares 09 centiares
- . numéro 13 pour 30 ares 89 centiares
- . numéro 14 pour 27 ares 22 centiares
- . numéro 15 pour 15 ares 74 centiares
- . numéro 16 pour 15 ares 91 centiares
- . numéro 17 pour 46 ares 02 centiares
- . numéro 18 pour 59 ares 39 centiares
- . numéro 18 pour 22 ares 50 centiares.

■ section AC, lieudit « Derrière la Haye le Doyen »

- . numéro 1 pour 94 ares 43 centiares
- . numéro 3 pour 24 ares 45 centiares
- . numéro 7 pour 01 hectare 05 ares 09 centiares
- . numéro 8 pour 43 ares 76 centiares
- . numéro 11 pour 17 ares 30 centiares
- . numéro 12 pour 77 ares 84 centiares
- . numéro 13 pour 02 hectares 53 ares 29 centiares
- . numéro 14 pour 10 ares 31 centiares
- . numéro 25 pour 03 hectares 10 ares 56 centiares
- . numéro 27 pour 52 ares 54 centiares

■ section AC, lieudit « Le Buisson Noir Homme »

- . numéro 16 pour 04 hectares 85 ares 92 centiares
- . numéro 17 pour 21 ares 01 centiare

■ section AC, lieudit « La Haye le Doyen »

- . numéro 29 pour 08 ares 80 centiares

■ section AD, lieudit « Pré Gottoux »

- . numéro 43 pour 52 ares 03 centiares.

■ section AI, lieudit « Devant la Haye le Doyen »

- . numéro 29 pour 02 hectares 33 ares 88 centiares
- . numéro 30 pour 14 ares 16 centiares
- . numéro 31 pour 13 ares 49 centiares
- . numéro 78 pour 26 ares 78 centiares

■ section BH, lieudit « Devant les Prés Lafontaine »

- . numéro 8 pour 79 ares 48 centiares
- . numéro 15 pour 31 ares 45 centiares
- . numéro 17 pour 52 ares 39 centiares
- . numéro 55 pour 39 ares 34 centiares
- . numéro 57 pour 19 ares 55 centiares
- . numéro 59 pour 43 ares 89 centiares
- . numéro 61 pour 06 ares 96 centiares

9

■ section BI, lieudit « Les Meurtrys »
. numéro 5 pour 02 hectares 15 ares 72 centiares

■ section BI, lieudit « Le Pré Buzon »
. numéro 7 pour 49 ares 15 centiares
. numéro 8 pour 13 hectares 30 ares 12 centiares
. numéro 9 pour 06 ares 77 centiares
. numéro 10 pour 07 ares 84 centiares
. numéro 11 pour 01 hectare 47 ares 94 centiares.

■ section BI, lieudit « Les Prés Lafontaine »
. numéro 34 pour 16 ares 24 centiares
. numéro 37 pour 12 ares 76 centiares
. numéro 39 pour 13 ares 22 centiares
. numéro 42 pour 14 ares 25 centiares
. numéro 44 pour 17 ares 99 centiares
. numéro 47 pour 18 ares 83 centiares
. numéro 50 pour 19 ares 71 centiares
. numéro 52 pour 46 ares 12 centiares
. numéro 54 pour 41 ares 46 centiares
. numéro 56 pour 37 ares 02 centiares
. numéro 58 pour 39 ares 65 centiares
. numéro 60 pour 65 ares 89 centiares
. numéro 62 pour 08 ares 66 centiares
. numéro 64 pour 08 ares 66 centiares
. numéro 66 pour 09 ares 95 centiares.

TERRITOIRE DE CHAVELOT

UN HECTARE DOUZE ARES SOIXANTE CENTIARES (01ha 12a 60ca),
en nature de terre, lieudit « sur la Bassagard », cadastré section AM numéro 50.

**L'ensemble d'une contenance de SOIXANTE DIX HECTARES
SOIXANTE QUATORZE ARES TRENTA SEPT CENTIARES (70ha 74a 37ca).**

2°) suivant acte reçu par Maître Guy TEYSSEIRE, notaire à THAON LES
VOSGES, et moi-même le 20 avril 1990, savoir :

TERRITOIRE DE CHAVELOT

Diverses parcelles de terrain cadastrées au plan remanié de ladite commune
comme suit :

■ Section AN, lieudit « Sur le Chemin de la Seurie »
. numéro 19 pour 05 ares 05 centiares
. numéro 24 pour 02 ares 79 centiares
. numéro 25 pour 04 ares 09 centiares
. numéro 26 pour 06 ares 36 centiares
. numéro 27 pour 05 ares 19 centiares

- . numéro 28 pour 36 ares 69 centiares
- . numéro 29 pour 01 are 47 centiares
- . numéro 30 pour 06 ares 52 centiares
- . numéro 31 pour 10 ares 55 centiares
- . numéro 32 pour 34 centiares
- . numéro 33 pour 03 ares 14 centiares
- . numéro 34 pour 31 ares 64 centiares
- . numéro 35 pour 21 ares 96 centiares
- . numéro 36 pour 21 ares 17 centiares
- . numéro 37 pour 15 ares 82 centiares
- . numéro 38 pour 17 ares 29 centiares
- . numéro 39 pour 57 ares 48 centiares
- . numéro 40 pour 10 ares 58 centiares
- . numéro 41 pour 11 ares 21 centiares
- . numéro 42 pour 27 ares 41 centiares
- . numéro 43 pour 28 ares 68 centiares
- . numéro 44 pour 20 ares 84 centiares
- . numéro 45 pour 35 ares 12 centiares
- . numéro 46 pour 25 ares 62 centiares
- . numéro 47 pour 07 ares 75 centiares
- . numéro 48 pour 13 ares 14 centiares
- . numéro 86 pour 11 ares 50 centiares

■ Section AN, lieudit « Devant la Grande Haye »

- . numéro 49 pour 12 ares 85 centiares
- . numéro 50 pour 11 ares 04 centiares
- . numéro 51 pour 11 ares 20 centiares
- . numéro 52 pour 11 ares 23 centiares
- . numéro 53 pour 12 ares 86 centiares
- . numéro 54 pour 11 ares
- . numéro 55 pour 55 ares 52 centiares
- . numéro 56 pour 16 ares 66 centiares
- . numéro 57 pour 15 ares 31 centiares
- . numéro 58 pour 28 ares 68 centiares
- . numéro 59 pour 10 ares 07 centiares
- . numéro 60 pour 10 ares 27 centiares
- . numéro 61 pour 09 ares 36 centiares
- . numéro 62 pour 20 ares 25 centiares
- . numéro 63 pour 12 ares 68 centiares
- . numéro 64 pour 20 ares 35 centiares
- . numéro 65 pour 78 ares 70 centiares

■ Section AO, lieudit « 2^{ème} pointière de la Cobrelle »

- . numéro 58 pour 04 ares 42 centiares
- . numéro 59 pour 19 ares 29 centiares
- . numéro 60 pour 28 ares 17 centiares

. numéro 61 pour 08 ares 84 centiares.

L'ensemble d'une contenance de HUIT HECTARES QUARANTE HUIT ARES QUINZE CENTIARES (08ha 48a 15ca).

Que la S.A. PAPETERIES DE GOLBEY a la libre disposition de ces terrains.

II) - Que suivant acte reçu par moi, le 28 juin 1993, la Société Anonyme « ETABLISSEMENTS BARRIERE », ayant son siège social à GOLBEY, rue de la Prairie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EPINAL sous le numéro B 305.750.432

a donné à bail à louer à la S.A. « PAPETERIES DE GOLBEY », pour une durée de TRENTE ANS, qui ont commencé à courir le 1^{er} janvier 1991, l'immeuble dont la désignation suit :

Territoire de CHAVELOT

Une surface en eau sise à CHAVELOT, en bordure de la R.N 57, entre le canal de l'EST et la Moselle, cadastrée :

- section AI, lieudit « Les Grandes Saules »
 - . numéro 8 pour 13 hectares 84 ares 66 centiares
 - . numéro 12 pour 81 ares 54 centiares
 - . numéro 13 pour 01 hectare 53 ares 46 centiares
 - . numéro 15 pour 48 ares 73 centiares

L'ensemble d'une contenance de SEIZE HECTARES SOIXANTE HUIT ARES TRENTE NEUF CENTIARES (16ha 68a 39ca).

Que cet immeuble devra exclusivement être consacré, par le preneur, à la réalisation et l'exploitation d'une station de pompage.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à EPINAL, le 05 novembre 1997

Louis AUSSEDAT